

## ***Réunion du conseil d'établissement du 30 mai 2011***

Assistaient à la réunion : Mme Jemni, Mme Benhizia, Mme Vivancos, Laetitia et Céline (auxiliaires de puériculture, crèche Petit), parents élus.

### **1. Travaux de rénovations de la crèche Petit**

Rappel : le début de ces travaux est programmé pour la rentrée 2012.

*Réponses de Mme Jemni*

#### **1.1 Où en est-on ?**

Aujourd'hui avant-projet sommaire (APS) n°4 ; le n°5 sera débattu lors de la prochaine réunion Mairie - Architecte, en juillet.

#### **1.2 Respect du calendrier annoncé lors de la réunion du 27 janvier ?**

Des doutes sont émis sur le respect du calendrier (fermeture prévue de la crèche de septembre 2012 à septembre 2013), mais la réunion de juillet déterminera si la fermeture est reportée à l'année suivante.

Concernant l'expérience de la Mairie sur les restructurations de crèche : sur 6 restructurations au cours de la mandature précédente, une seule a posé problème (24 mois de travaux au lieu de 12 mois).

### **2. Professionnelles de la crèche**

#### **2.1 Point sur les grèves**

*Réponses Mme Benhizia, Mme Vivancos, Mme Jemni*

Le contenu de la lettre de la DFPE, transmise aux parents (mail et affichages). Les parents saluent cet effort de communication, même s'ils l'estiment insuffisant.

Contexte :

Il existe, au niveau national mais plus encore à Paris, un réel problème de recrutement de personnel qualifié :

- « quota » de formation des professionnelles de la Petite enfance, qui se décide au niveau national et n'est pas suffisant ;
- le pôle de remplaçantes a été complètement absorbé et ne peut plus pallier aux arrêts et absences des titulaires ;
- réforme des retraites a accéléré la demande de retraite des femmes qui ont plus de 3 enfants

Pour augmenter le nombre de professionnelles qualifiées, la mairie de Paris propose à ses agents des possibilités de formation interne :

- APE : agents de service formées pendant un an avec les auxiliaires et formations théoriques leur permettant d'intégrer des écoles d'auxiliaires

- ASC : personnels titulaires d'un CAP Petite enfance ou BEP Sanitaire et sociale pouvant entamer une formation sur 2 ans pour intégrer l'école
- VAE (validation des acquis d'expériences)

Mais ces dispositions se limitent à 1 personne par établissement.

Le souci n'est pas budgétaire (les postes existent et sont intégrés au budget) mais bien en manque de personnes.

### Revendications :

Concernant les grèves des négociations ont lieu au niveau de la Mairie de Paris entre les syndicats, la DFPE et l'adjoint au Maire.

Il s'agit, comme les années précédentes, de besoins de personnel et notamment l'augmentation du nombre d'auxiliaires remplaçantes.

Une des demandes concerne également la revalorisation professionnelle, notamment des conditions d'obtention de la prime dite d'assiduité, versée en décembre, qui est supprimée dès 3 jours d'absence (que ce soit pour maladie, enfant malade, etc). La négociation se déroule en 2 temps :

- que la prime ait une part fixe et une part variable (acceptée par la Mairie)
- Taux de la part fixe, taux de la part variable (en cours de négociations)

## **2.2 Possibilité de connaître le personnel dans son ensemble ?**

*Mme Vivancos, Laetitia, Céline*

Les parents insistent sur le fait qu'il ne s'agit pas d'augmenter les obligations professionnelles, mais plutôt de connaître et faire reconnaître le travail du personnel, notamment celui qu'on ne voit pas (ATEP, personnels de cuisine, d'entretien, etc).

Mme Vivancos précise que ces personnels sont présents lors de la fête des parents, et pour la galette, mais il est vrai les parents ne les reconnaissent pas toujours. L'idée du trombinoscope est acceptée.

## **3. Rentrée 2011-2012**

### **3.1 Places par section, renouvellement du personnel ?**

Remplacement normal de Carole et Lydie (petits et grands bébés) en septembre. Marianne, l'EJE des grands, s'en va également, et est également remplacée.

### **3.2 Réunion du conseil d'établissement en début d'année ?**

La réunion ne peut pas être programmée avant les élections, qui auront lieu comme cette année fin octobre pour permettre à tous les parents d'y participer.

### **3.3 Suite de la réunion du 31 mars**

#### Réunion de parents par section :

Possibilité de prévoir une intervention de parents élus lors des réunions futures qui auront lieu à la fin du mois de juin.

#### Ateliers cuisine et jardin :

Les bacs de jardin ont été commandés.

Un atelier cuisine a eu lieu la semaine précédant la réunion, animé par Isabelle chez les grands. Grand enthousiasme, mais demande du temps (préparation, nettoyage) et du personnel (enfants par petits groupes).

### **4. Questions diverses**

#### **4.1 Regroupement d'été**

*Mme Benhizia et Vivancos*

Dans le secteur Nord, 3 crèches sont fermées pour travaux (NB la crèche Petit fait partie du secteur Centre) donc la crèche Crimée est rattachée à la crèche Petit.

Juillet : ouverture de 3 structures.

Crèche Petit : 50% des familles ont réservé une place

Le regroupement aura lieu crèche Petit tout l'été.

#### **4.2 Fête de fin d'année**

Les parents proposent d'installer un panneau où chaque famille indiquera qui amène quoi (sur le modèle du panneau avec les écoles des enfants). Le conseil d'établissement pourra ainsi faire la synthèse et compenser les manques si besoin.